



# BULLETIN MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

■ N° 39 – 2015 ■

## À LA RENTRÉE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE OUVRE SES PORTES



À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :



Un budget maîtrisé - p. 6 - 7



Le pilotage du conseil municipal des  
jeunes - p. 10



Le Festival du film britannique - p. 16

**MAIRIE 05 61 98 43 43**

En semaine de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h  
Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h  
Le samedi de 9 h à 12 h

**POLICE MUNICIPALE**

4, place de l'Hôtel-de-Ville  
**05 61 98 04 31**  
**06 07 27 40 52** ou **06 77 56 23 78**

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

**05 61 98 43 46**  
En mairie, 1<sup>er</sup> étage

**MÉDIATHÈQUE**

**05 61 98 43 47**  
Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Jeudi de 14 h à 17 h. Samedi de 9 h à 12 h

**CIAS – SIVOM**

**05 61 97 08 98**  
Rue du Collège  
Service d'aide à domicile

**OFFICE DE TOURISME**

**05 61 90 19 55**  
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30  
et de 14 h à 17 h

**RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ**

**05 61 90 42 53**  
Mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 17 h

**LA POSTE**

**05 61 98 02 35**  
De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Samedi de 9 h à 12 h. Fermé le mercredi.

**DÉCHETTERIE**

**05 61 90 69 08**  
Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 18 h

**SERVICE AGRICOLE  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**05 61 90 43 91**

**EHPAD « LE COULOUMÉ »**

**05 61 90 47 09**

**PÔLE ROUTIER (MONTESQUIEU)**

**05 61 90 40 05**

**SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)**

**Le Fossat : 05 61 68 54 24**  
**Saint-Paul-de-Jarrat : 05 61 65 09 60**  
**Astreinte : 06 80 40 74 75**

**ÉCOLE MATERNELLE A.-MASSAT**

**05 61 90 49 09**  
**CLAE maternelle : 05 61 97 17 12**

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

**École : 05 61 90 48 62**  
**CLAE élémentaire : 05 61 90 73 97**

**COLLÈGE STELLA-BLANDY**

**05 61 98 48 00**

**RESTAURANTS SCOLAIRES**

**Maternelle : 05 61 90 62 83**  
**Élémentaire : 05 61 90 74 09**  
**Service administratif : 05 61 98 43 41**

**RESO « LE VAL D'ARIZE »**

**05 61 97 76 00**

**APAJH « LE PLANTAUREL »**

**05 61 98 45 70**

**CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS**

**05 61 90 06 90**

**CENTRE DE LOISIRS**

**Bureau : 05 61 90 05 88**  
**« Les Marmottes » : 05 61 90 66 21**  
**CLSH : 05 61 97 17 12**

**CENTRE D'ANIMATION JEUNES**

**05 61 90 66 29**

**BASE DE LOISIRS « LAS PLAGNES »**

**05 61 90 11 92**

**PISCINE MUNICIPALE**

**05 61 90 42 59**  
Ouverture du 30 juin au 29 août  
du mardi au dimanche de 11 h à 19 h

**U.T.S. (Unité Territoriale Sud)**

**Carbonne : 05 61 97 80 30**

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL**

2, rue Janet  
**05 61 90 41 33** et **05 61 87 83 64**  
– Assistante sociale : M<sup>me</sup> Benyahia.  
Jour de permanence sur rendez-vous :  
mercredi de 9 h à 12 h.  
Jour de plage d'accueil social : les jeudis  
semaines paires de 13 h 30 à 16 h 30.  
– Médecin PMI : 4<sup>e</sup> jeudi du mois de  
13 h 30 à 16 h 30.

**MAISON DES SOLIDARITÉS  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31**

11, avenue de Saleich, 31220 Cazères  
**05 61 98 44 70**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU VOLVESTRE**

**05 61 90 80 70**

**TRÉSORERIE DU VOLVESTRE**

Permanences à la mairie de  
Carbonne : **05 61 87 84 99**

**Permanences de la conseillère  
départementale**

**Maryse VEZAT**  
À la mairie, le 3<sup>e</sup> mardi du mois  
de 9 h à 11 h.

**PERMANENCES  
AU FOYER COMMUNAL**

**Tremplin**  
Le vendredi sur rendez-vous  
**Conciliateur**  
(assistance juridique)  
Deuxième et quatrième mardis  
du mois de 13 h 30 à 17 h seulement  
sur rendez-vous à prendre en Mairie.  
**OPAH (Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat)**  
Le troisième jeudi de chaque mois  
de 9 h à 12 h.

**LES URGENCES**

Pompiers .....	18	} 112 depuis un mobile
Gendarmerie .....	17	
SAMU .....	15	
ALLÔ DOCTEUR .....	3966	
Centre antipoison .....		05 61 49 33 33
Cabinet médical Mailhol-Rognant .....		05 61 90 41 26
Dr Bonel .....		05 61 90 43 37
Pharmacie .....		05 61 90 40 04

Bulletin municipal édité par la Ville de Montesquieu-Volvestre  
3, place de l'Hôtel-de-Ville, 31310 Montesquieu-Volvestre.  
Téléphone : 05 61 98 43 43. Télécopie : 05 61 90 40 31. [www.mairie-montesquieu-volvestre.fr](http://www.mairie-montesquieu-volvestre.fr)  
Directeur de la publication : Patrick Lemasle  
Conception et réalisation : Éditions In extenso, 31310 Canens. 05 61 90 29 15.



# ÉDITO



**Madame, Monsieur,**

En ce mois de juillet, nous vous adressons le traditionnel bulletin municipal. Soucieux d'améliorer votre information, nous l'intégrons désormais dans un cycle de parution trimestrielle puisqu'en janvier, avril et octobre vous recevrez la lettre *Montesquieu-Info*.

Cette année est fortement marquée par le suivi des travaux de la nouvelle école élémentaire et de la halle de sports de Bonzoumet. Il s'agit d'un investissement particulièrement important, initié par la précédente municipalité et qui aujourd'hui se concrétise. En septembre prochain, ces deux structures seront à la disposition de nos jeunes élèves, des enseignants et d'associations sportives.

D'importants aménagements de la route départementale 627 sont entrepris. Nous sommes conscients des perturbations que vous subissez. Ces travaux sont nécessaires pour sécuriser cette entrée dans Montesquieu-Volvestre et les accès au quartier de Bonzoumet.

Ces réalisations peuvent être menées grâce à un autofinancement programmé depuis plusieurs années, des subventions du conseil départemental et de l'État ainsi qu'un recours modéré à l'emprunt. Le contexte de réduction des concours financiers, principalement de l'État, nous oblige à renforcer le contrôle de nos dépenses. Mais nous avons souhaité maintenir nos subventions aux diverses associations de la commune. Nous sommes conscients que le tissu associatif joue un rôle majeur dans la qualité de vie que nous entendons préserver et améliorer.

Concernant la tranquillité publique, cela devrait être l'affaire de chacun d'entre nous. Nous regrettons que cela ne suffise pas. Il convient de sanctionner les incivilités, le non-respect de la réglementation et de la loi. C'est pourquoi nous souhaitons une plus grande présence de la gendarmerie nationale sur la commune. Pour favoriser un meilleur partenariat avec cette dernière, le conseil municipal a décidé la création d'un deuxième poste de policier municipal.

Je remercie mes collègues du conseil municipal qui s'investissent dans les travaux en cours, la jeunesse, la culture, la mise en place d'un conseil municipal des jeunes et tout ce qui concourt à dynamiser notre action à votre service. À ce propos, nous sommes attentifs à vos remarques et suggestions.

Bel été et bonne lecture.

**Patrick LEMASLE**  
**Maire de Montesquieu-Volvestre**

Le maire reçoit sur rendez-vous  
**05 61 98 43 43**





## PARC DU COULOUMÉ

Afin de sécuriser les accès aux espaces verts et de garantir la tranquillité des lieux, il est rappelé que le parc du Couloumé est interdit à tout véhicule, autos, motos et vélos, ainsi qu'aux chiens. Pour ce faire, des barrières seront disposées de telle sorte que ces prescriptions soient respectées. Par ailleurs et toujours sur le même site, des glissières de sécurité en bois seront placées à l'entrée du pont Blanc. La police municipale est particulièrement mandatée pour la surveillance du secteur.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales 2015 se tiendront les 6 et 13 décembre. La date du scrutin est désormais officielle

## NOUVEAUX HORAIRES POUR LA PISCINE

La piscine d'été a ouvert ses portes le 30 juin et ce, jusqu'au 29 août. Elle est ouverte de 11 h à 19 h.

## SÉCURITÉ

La recrudescence d'incivilités et d'actes de vandalisme a conduit la municipalité à prendre un certain nombre de dispositions. Lors du conseil municipal du 15 juin, la création d'un poste supplémentaire de policier municipal a été actée de manière à renforcer l'efficacité du service. Une collaboration plus étroite avec les services de la gendarmerie devrait également permettre à la fois de renforcer les actions de prévention et d'intervenir chaque fois que cela sera nécessaire. Des contacts ont également été pris avec le référent « vidéosurveillance » de la Gendarmerie afin d'étudier toutes les mesures envisageables visant à améliorer la sécurité de nos concitoyens.



| De gauche à droite : Christian Janotto, Roger Casagrande, Jean-Claude Icard et Michel Sentenac.

## 4 RETRAITÉS CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Le 1<sup>er</sup> janvier dernier Roger Casagrande, Christian Janotto, Jean-Claude Icard et Michel Sentenac, après 20 ans de service et plus pour certains, ont pris leur retraite des sapeurs-pompiers volontaires. Ils ont été mis à l'honneur à l'occasion du repas de la Sainte-Barbe où ils ont reçu les galons, les remerciements des sapeurs-pompiers et de la commune. Une retraite bien méritée après toutes ces années passées à éteindre des incendies, sauver des vies et à faire preuve d'abnégation.

**Bonne retraite à tous les quatre.**

## RAPPEL DES NUISANCES DE VOISINAGE

Article 5 de l'arrêté préfectoral du 23 juin 1996 concernant les travaux de bricolage ou de jardinage :

> Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques [...] ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 12 h à 14 h et de 16 h à 18 h.

## RAPPEL : ENTRETIEN DES PARCELLES

Il est obligatoire de procéder à l'entretien des parcelles en friche une fois par an minimum, avant le 30 juin de chaque année. Également, par mesure de sécurité, tout feu est interdit dans les jardins ou les champs durant la période d'été, du 15 juin au 15 septembre, par arrêté préfectoral de la Haute-Garonne du 25 septembre 2006.

## RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Chaque fois qu'un particulier entreprend des travaux (peinture façade, remplacement huisseries...), il est obligatoire qu'il s'adresse au service Urbanisme de la mairie. Celui-ci est à la disposition du public, qu'il s'agisse de la délivrance d'un certificat d'urbanisme, d'une demande de renseignements par un cabinet notarial, d'une déclaration de travaux (déclaration préalable) ou d'un permis de construire.

Des imprimés spécifiques sont à retirer à chaque fois et les demandes font l'objet d'une instruction préalable par la commission d'urbanisme qui se réunit toutes les trois semaines. Dans le centre-bourg et dans un rayon de cinq cents mètres autour de l'église, les dossiers doivent être visés par le service des Bâtiments de France qui donnera son avis sur la nature des travaux envisagés tout comme sur la palette des couleurs à respecter. Les demandes d'alignement, lors de l'édification d'une clôture notamment, sont également à retirer en mairie tout comme les permissions de voirie à l'occasion de l'occupation du domaine public.



L'hospice Saint-Jacques après son aménagement en école.

## LA SAGA DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

**A**vant 1905, l'hospice Saint-Jacques, appelé hôpital Saint-Jacques jusqu'à la Révolution, situé près de la chapelle Notre-Dame-du-Bout-du-Pont, recevait et soignait les indigents et au besoin les pèlerins. Les archives départementales ont conservé les registres de l'association de Saint-Jacques de 1500 environ à 1789. Une société d'entraide intitulée « de saint Jacques » avait remplacé l'association primitive.

Ce sont les dames de la Congrégation des Filles de l'Enfance de N. S. Jésus Christ qui dès 1668 apportaient les soins aux malades et dispensaient l'enseignement. Puis, en 1840, la municipalité obtint un détachement de la Congrégation des Filles de la Croix (dites Sœurs de saint André) qui prirent en charge l'hôpital et l'école des filles.

En 1905, après la loi sur la séparation des Églises et de l'État, la Ville de Montesquieu-Volvestre devient propriétaire de la maison des frères des Écoles chrétiennes, du jardin situé rue des Melles et de l'hospice Saint-Jacques tenu encore par les religieuses. La maison des frères (notaire actuel) sera occupée par l'école des garçons avec, aux étages, le logement des maîtres.

L'hospice Saint-Jacques sera aménagé en école des filles avec appartement pour les maîtresses.

Dans les années 1960 – 1970, l'ensemble des écoles primaires (filles et garçons) occupe l'ancien hospice Saint-Jacques avec les aménagements multiples qui ont été

réalisés avec double entrée (place de l'Hôtel-de-Ville et rue du Moulin). Aujourd'hui, une nouvelle page est tournée avec l'ouverture de la nouvelle école élémentaire sur le secteur de Bonzoumet.

**L'Office de tourisme de Montesquieu-Volvestre**



Vue du pont : à gauche, l'hospice Saint-Jacques ; à droite, l'hôtel de ville. Début du xx<sup>e</sup> siècle.

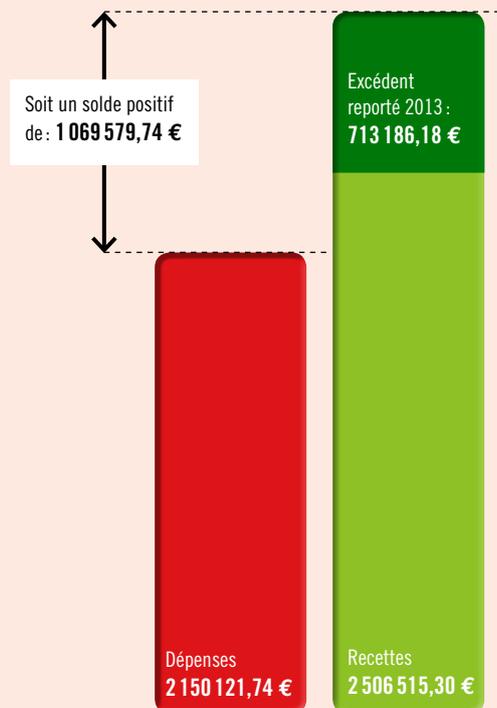
# FINANCES COMMUNALES

**Le 13 avril 2015, le conseil municipal a voté :**

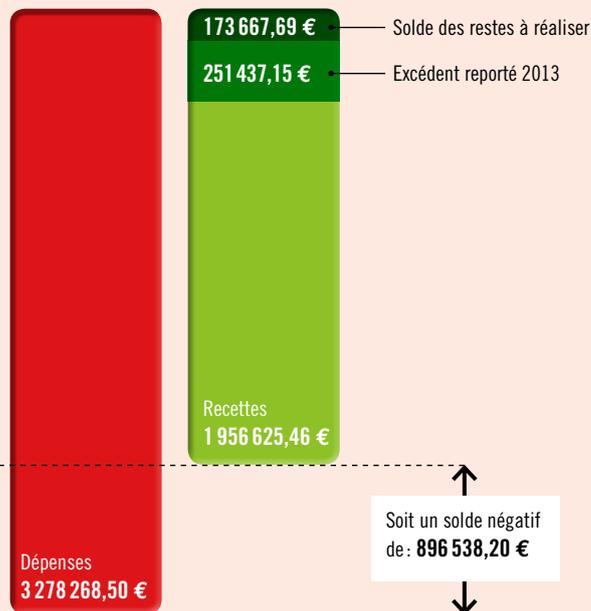
- le compte administratif (résultats 2014)
- le compte de gestion (établi par le trésorier du Volvestre)
- l'affectation des résultats sur le budget 2015
- les 3 budgets primitifs (budget principal, budget du restaurant scolaire et budget du service Enfance et Jeunesse).

## RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL 2014

### FONCTIONNEMENT



### INVESTISSEMENT



## AFFECTATION DES RÉSULTATS

$$1\,069\,579,74\ \text{€} = 896\,538,20\ \text{€} + 173\,041,54\ \text{€}$$

Solde positif du budget de fonctionnement

Montant affecté au budget d'investissement 2015

Montant affecté au budget de fonctionnement de 2015

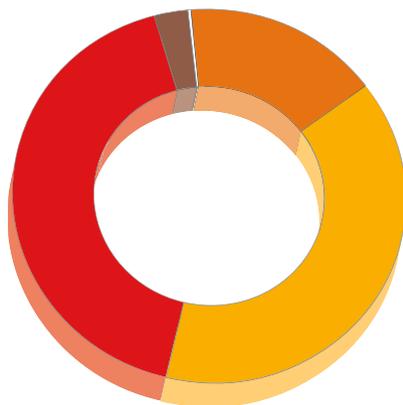
## BUDGET PRINCIPAL 2015

Montant total du budget 2015 : 6 944 431 €

### FONCTIONNEMENT

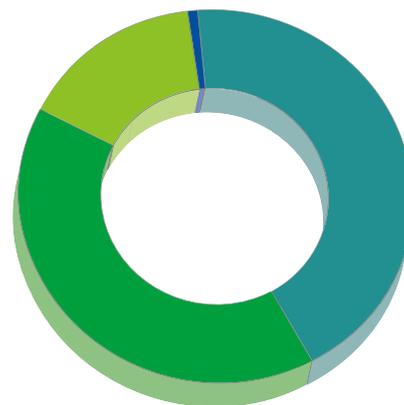
**DÉPENSES : 2 739 671 €**

- Charges de gestion courante : 1 144 371 €
- Charges financières : 78 500 €
- Charges exceptionnelles : 2 000 €
- Charges à caractère général : 448 600 €
- Charges de personnel : 1 066 200 €



**RECETTES : 2 739 671 €**

- Fiscalité locale : 1 189 924 €
- Produits courants : 416 591 €
- Produits exceptionnels : 17 800 €
- Subventions et participations : 1 115 356 €

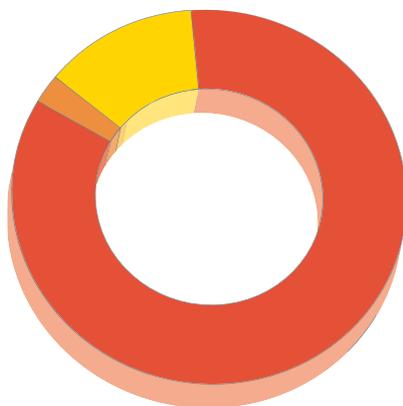


Ce budget est stable, mais compte tenu des restrictions budgétaires de l'État et dans un souci de bon équilibre le conseil municipal a voté une augmentation de 1,5 % de la fiscalité locale.

### INVESTISSEMENT

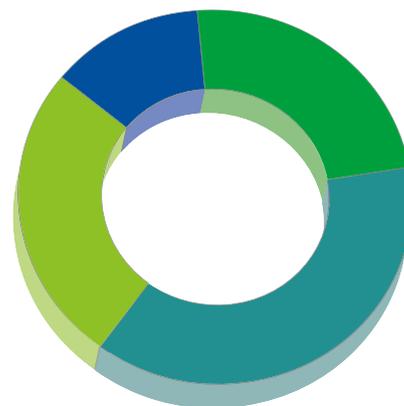
**DÉPENSES : 4 204 760 €**

- Dépenses d'équipement : 3 563 638 €
- Remboursement de la dette : 112 396 €
- Autres dépenses d'investissement : 528 726 €



**RECETTES : 4 204 760 €**

- Emprunt : 1 083 597 €
- Autres recettes : 536 794 €
- Dotations et fonds globalisés : 999 038 €
- Subventions : 1 585 331 €



Pour financer les travaux très importants en cours (école élémentaire, halle de sports, rond-point, sécurisation de la RD 627...), la commune doit avoir recours à l'emprunt, ceci ne nuira en rien à sa santé financière.

# NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

**L'ouverture de l'école sera effective à la rentrée prochaine comme prévu. La fin du chantier d'urbanisation de la RD 627 (Giratoire, Rd 627 et voie d'accès au quartier de Bonzoumet) est prévue pour la fin du mois de juillet.**

L'école élémentaire se situe dans le quartier de Bonzoumet, rue Ramon-de-Vésinis, premier édile de la commune de Montesquieu-Volvestre de 1385 à 1405 (*Histoire de Montesquieu-Volvestre* par Henri Ménard et Élie Abeille).

## LA NOUVELLE ÉCOLE EN IMAGES



| Façade de la nouvelle école, côté cour.



| Parking, côté entrée principale.



| Une distribution fonctionnelle des salles de classe.



| Des locaux spacieux et lumineux.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire actuel, situé près de l'école maternelle, va subir une transformation cet été. Des travaux seront effectués pour permettre l'obtention de l'agrément « Cuisine centrale » à la rentrée.

Afin de réaliser la liaison chaude entre le restaurant actuel et le restaurant satellite de la nouvelle école, la cuisine avait besoin d'un coup de jeune : renouvellement de certains équipements pour améliorer le rendement de plats préparés, création d'une pièce de préparation froide. La pièce du réfectoire sera légèrement plus petite, ce qui ne posera aucun souci puisque seuls les enfants de l'école maternelle continueront de l'utiliser. Les enfants de l'école élémentaire bénéficieront à la rentrée d'un restaurant satellite fonctionnant en self : aidés par les animateurs, les enfants se serviront sur des plateaux adaptés et se placeront seuls à table.

## DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Le sport se fera désormais sur place, dans la halle de sports ou dans la cour de récréation qui prévoit un espace dédié. La structure est dotée d'un équipement informatique et la connexion internet disponible dans chaque classe.

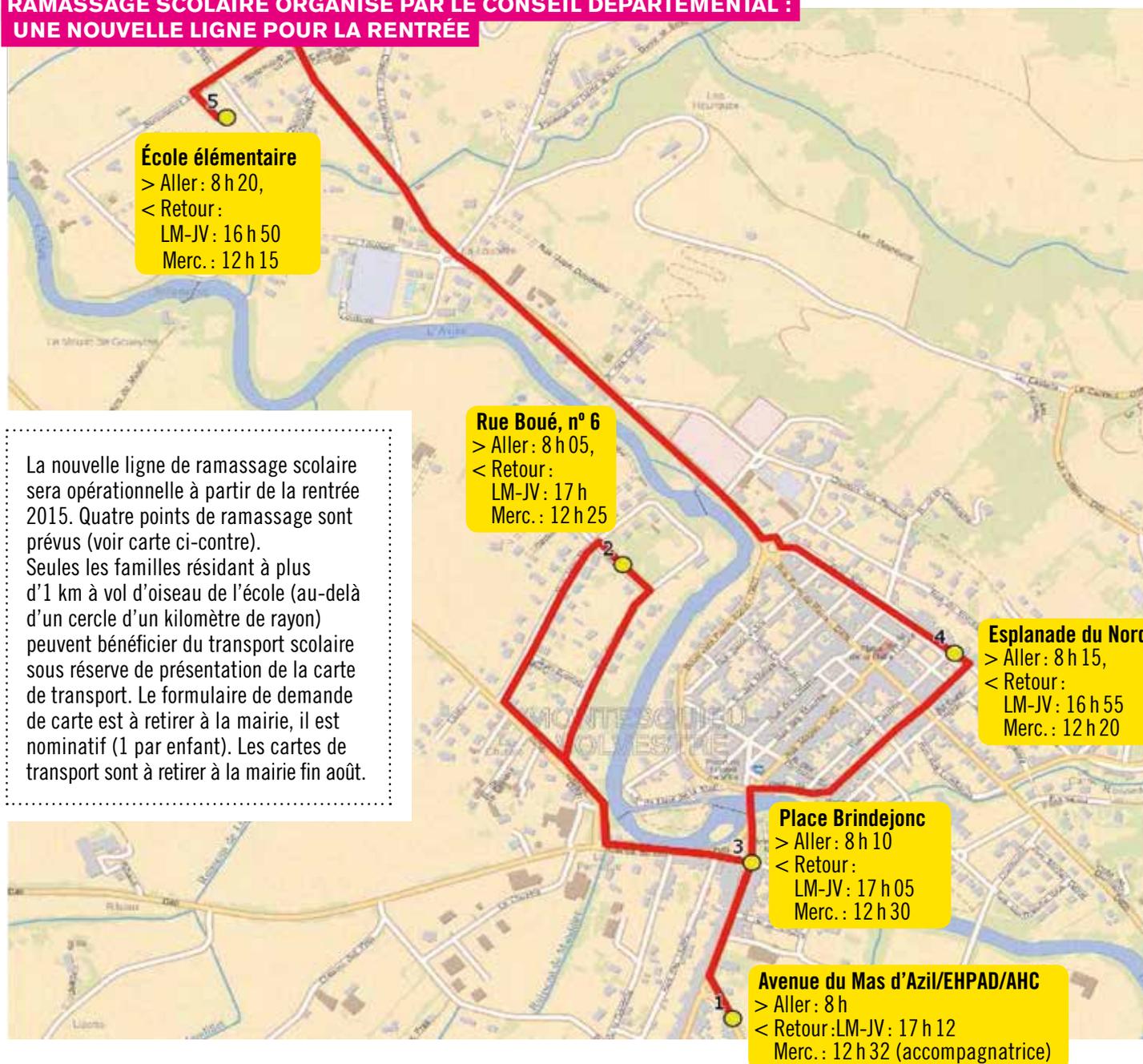
Une salle d'activités sera commune à l'équipe pédagogique et au service enfance-jeunesse (animations de groupe, projections de film...).

Une BCD (Bibliothèque Centre documentaire) est à disposition sur site et désormais les enfants ne fréquenteront plus la médiathèque sur le temps scolaire.

| Halle de sports.



## RAMASSAGE SCOLAIRE ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL : UNE NOUVELLE LIGNE POUR LA RENTRÉE



La nouvelle ligne de ramassage scolaire sera opérationnelle à partir de la rentrée 2015. Quatre points de ramassage sont prévus (voir carte ci-contre).

Seules les familles résidant à plus d'1 km à vol d'oiseau de l'école (au-delà d'un cercle d'un kilomètre de rayon) peuvent bénéficier du transport scolaire sous réserve de présentation de la carte de transport. Le formulaire de demande de carte est à retirer à la mairie, il est nominatif (1 par enfant). Les cartes de transport sont à retirer à la mairie fin août.

# ■ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

*Après un travail mené de longue haleine entre un groupe d'élus ainsi que les animateurs du service Enfance Jeunesse, la mise en place d'un conseil municipal des jeunes sera effective à l'automne prochain.*



Réunion de travail pour le conseil municipal des jeunes, avec des élus : Magali Milhorat, conseillère municipale déléguée en charge du CMJ ; Dominique Fauchoux, 1<sup>re</sup> maire adjointe, Claire Medale-Giamarchi, maire adjointe, Laetitia Rouger, conseillère municipale, Caroline Brezillon, conseillère municipale déléguée et Thierry Bertolino, conseiller municipal délégué, ainsi que trois agents intéressés à la création du CMJ : Oussama Boukercha, Jean-Charles Perez et Patricia Dreuilhe, du service Enfance Jeunesse.

## UN CMJ, C'EST QUOI ?

Comme son nom l'indique, c'est un conseil municipal, qui sera mené par les jeunes eux-mêmes. Sur le même fonctionnement que celui de la ville, avec des élèves élus pour deux années scolaires. Il permettra aux jeunes élus de faire passer leurs idées, celles de ceux qui les ont élus ainsi que de s'engager dans la vie locale.

## UN CMJ POURQUOI ?

Le but d'un CMJ est simple: inviter les jeunes à développer une citoyenneté active et s'impliquer dans la vie sociale. Pour ce faire, ils seront porteurs de leurs propres projets qu'ils mèneront à terme au fil de l'approfondissement de ceux-ci.

## UN CMJ AVEC QUI ?

Il sera mixte et composé de 16 élèves allant du CM1 à la 5<sup>e</sup> (2 filles et 2 garçons par niveau). Ces jeunes conseillers seront encadrés par les animateurs du service Enfance et Jeunesse tout au long des réunions et pourront faire appel à des intervenants extérieurs si une expertise est demandée. Les élus référents auront pour tâche de superviser le tout, d'avaliser les projets présentés par le CMJ et d'aider à leur réalisation.



## VENI, VIDI, VICI... VOYAGE EN ITALIE DES ÉLÈVES LATINISTES DU COLLÈGE STELLA-BLANDY

Cette année encore, dans le cadre de leurs cours de latin, 45 élèves latinistes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, et leur professeur, M<sup>me</sup> Seigneur, trois accompagnateurs professeurs et éducateurs du collège Stella-Blandy de Montesquieu-Volvestre, ont effectué un voyage en Italie pour découvrir Rome et la baie de Naples. Ce voyage est l'occasion pour les élèves de matérialiser l'enseignement du latin en marchant sur les traces

des Romains et des Pompéiens jusque dans leurs « domus » maisons (traded domus), leurs forums,

« J'ai compris comment les Romains se divertissaient sans télé ! » *Océane*

« En entrant dans les maisons, c'est comme si on retournait dans l'Antiquité. » *Maya*

« Les églises de Rome sont magnifiques. J'ai été frappé par la richesse des décorations. » *Samuel*

« J'ai été touchée en comprenant ce que les gens avaient vécu lors de la catastrophe. Ils ont essayé de s'échapper de la ville lors de l'explosion. » *Tiphanie*

leurs boutiques, leurs thermes, leurs théâtres et amphithéâtres.

C'est aussi une ouverture à la culture européenne : de l'art classique à l'art baroque, du Panthéon

au Vatican, des trompe-l'œil des fresques antiques de Pompéi et d'Herculanum à celui de l'église Saint-Ignace, des palais du Palatin à la fontaine de Trévi. L'ascension du Vésuve, volcan toujours en activité, restera un moment fort pour tous.

Si l'éruption de l'an 79 a permis de conserver miraculeusement les villes de Pompéi et Herculanum en figeant la vie de ses habitants, les moulages de plâtre des corps des Pompéiens ont rappelé aux élèves le drame vécu.

« J'ai été impressionné par la taille du cratère, sa profondeur et les fumerolles qui en sortaient. » *Grégoire*

### LE COLLÈGE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VTT 2015



| L'équipe VTT du collège.

Les 26, 27 et 28 mai se déroulaient à Gérardmer, dans les Vosges, les championnats de France UNSS VTT 2015. Le collège s'est classé 9<sup>e</sup> sur les 33 équipes et ce à la suite d'une compétition de très haut niveau. En effet, la modification du format d'équipe initiée l'an passé pour la première fois a eu des répercussions sur le niveau des épreuves cette année, que ce soit chez les garçons ou chez les filles. La tâche est chaque année de plus en plus difficile mais les Montesquiviens font de la résistance, c'est peut-être parce qu'on n'est pas loin du village gaulois !

L'équipe était composée d'Aurélié Baggio, Audrey Dougnac, Louis Diomède et Fergus Nevill qui se sont énormément investis dans la préparation de cet objectif majeur notamment sur les derniers mois en s'entraînant quatre fois par semaine. Le groupe était particulièrement soudé et l'ambiance très positive. Deux jeunes juges, Léa Martin et Fanny Audoubert, ont été sélectionnées pour représenter l'Académie de Toulouse et ont été reçues à l'examen validant le niveau national.

# DU NOUVEAU DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME

**À compter du 1<sup>er</sup> juillet, les services de l'administration du droit des sols (Direction départementale des territoires : DDT) ont cessé leur activité et ont été remplacés par une cellule « Urbanisme » mise en place au Pays du Sud toulousain, devenu Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR). Ce service est situé zone de Naudon à Carbonne.**

## LE CHEMINEMENT DU DOSSIER D'URBANISME :

- 1- Dépôt en mairie par le pétitionnaire.
- 2- Instruction par la commission municipale.
- 3- Envoi du dossier pré-instruit au Pays et enregistrement dans le logiciel URBANET.
- 4- Retour du dossier en mairie après instruction et contrôle de légalité.
- 5- Notification par le maire au pétitionnaire.  
Dans le cas d'un permis de construire, le calcul des taxes afférentes sera effectué par l'administration.

## INFORMATIONS PRATIQUES

L'ouverture au public se fera de la même manière qu'à la Direction départementale des territoires sous la forme de deux demi-journées par semaine :

- le mardi après-midi de 13h30 à 16h30 sans rendez-vous,
- le jeudi matin de 9h à 12h sans rendez-vous,
- tous les jours sur rendez-vous.

Tél. : 05 61 97 30 34

Si la démarche ne présente pas de grands changements pour les demandeurs, il en va différemment sur le plan financier pour la commune. En effet, ces prestations seront dorénavant payantes : la commune devra s'acquitter d'un montant de 150 € par dossier de permis de construire, somme qui ne sera pas répercutée auprès de l'habitant. Pour ce dernier, le service de l'urbanisme reste gratuit.

À noter une pondération pour les certificats d'urbanisme (CU) de 0,4 %, pour les déclarations préalables (DP) de 0,8 % alors que les permis de lotir seront taxés à hauteur de 1,2 %.

Les demandes de renseignements concernant les réseaux (électricité, eau potable, assainissement...) ne seront plus à la charge des communes qui conservent cependant la liaison avec l'architecte des Bâtiments de France.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

**Par délibération en date du 15 juin, la commune a décidé la mise en place d'une procédure de modification simplifiée du PLU.**

Il s'agit d'apporter quelques adaptations mineures à l'actuel PLU à l'égard notamment du règlement existant. Lorsque les demandes concernent le zonage, une procédure de révision devra être lancée et fera l'objet d'une information plus large auprès du public.



# SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

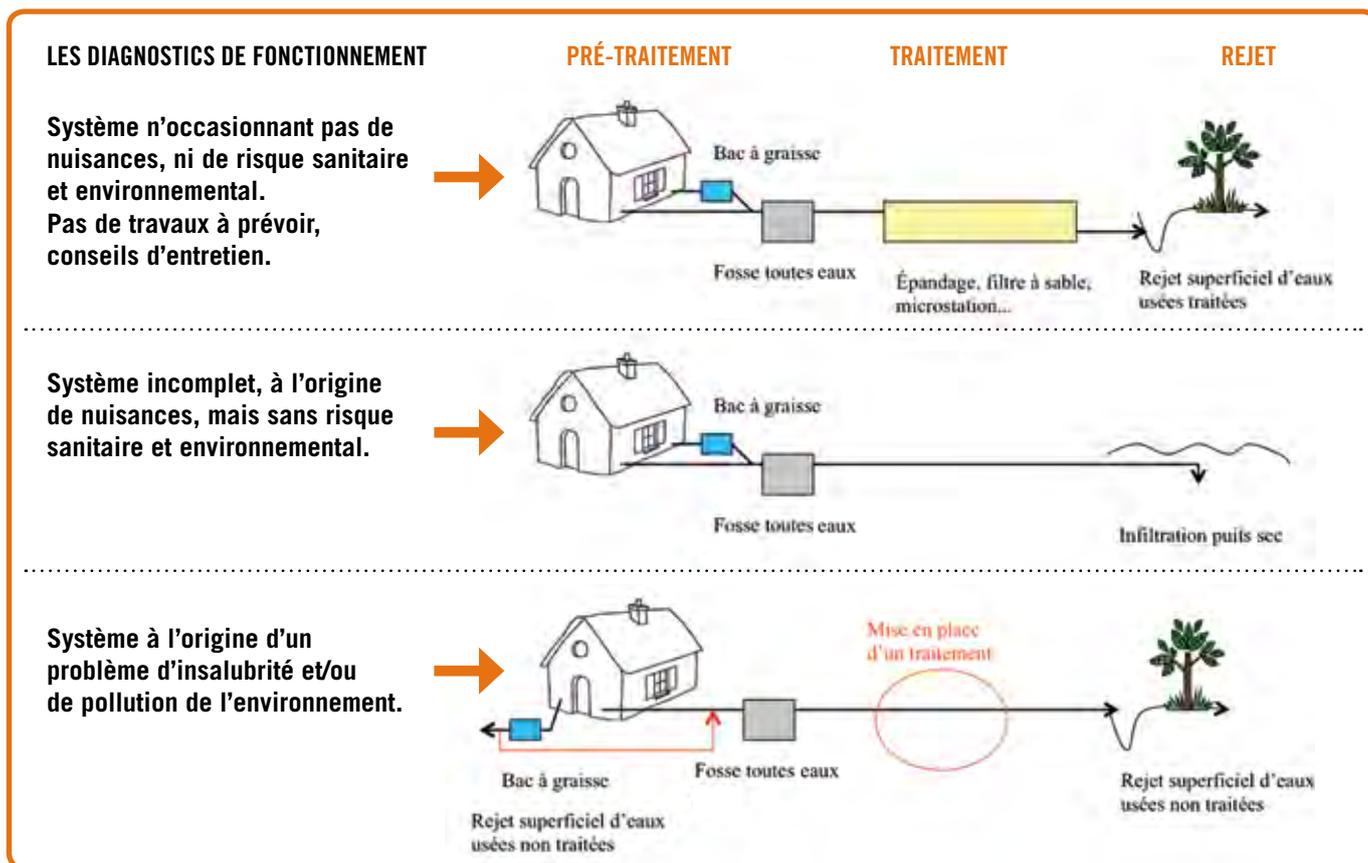
**À propos des installations privées non reliées à l'assainissement collectif (tout-à-l'égout), un diagnostic doit être obligatoirement réalisé.**

Conformément à la réglementation existante (article L. 1331-1 du Code de la santé publique et article L. 2224-8 du Code général des collectivités territoriales), le SMDEA va procéder à l'établissement d'un diagnostic de fonctionnement des installations d'assainissement non collectif.

Il est rappelé que le SMDEA exerce déjà cette fonction lors de toute transaction immobilière de même qu'il intervient pour toutes les installations neuves. Cette opération consistera à recenser et localiser les ouvrages, ouvrir l'ensemble des regards, vérifier le bon

écoulement, apprécier l'état des ouvrages, vérifier leur entretien, localiser les points de rejet et évaluer les risques pour la santé des personnes et l'environnement. Le diagnostic, facturé à hauteur de 80,50 €, précisera le détail de l'ensemble des points contrôlés ainsi que l'appréciation du fonctionnement du système et la préconisation des travaux d'amélioration ou de réhabilitation à effectuer.

Conscient des contraintes, notamment financières, liées à cette mise en conformité, le SMDEA assurera une mission de conseil auprès des abonnés concernés (aides financières, délais...).



## COMMENT PROCÉDER ?

Une réunion publique se tiendra le vendredi 18 septembre 2015 à 17 h 30, salle polyvalente de Montesquieu-Volvestre.  
- Contact par le SMDEA pour la

- prise de rendez-vous
- Visite du technicien
- Envoi du compte rendu
- Facturation du contrôle
- Accompagnement individualisé par le SMDEA pour l'entretien et la réhabilitation

SMDEA : 05 61 04 09 60  
SPANC : 05 61 04 09 40  
anc@smdea09.fr

Technicien référent :  
Frédéric Bonneil.  
Responsable du service :  
Johana Lechenadel.



| Les travaux du giratoire.

# POURQUOI LE ROND-POINT EST-IL EXCENTRÉ DE LA RD 627 ?

*L'emplacement initial prévoyait le giratoire dans l'axe de la RD 627 (cf. bulletin municipal n° 38 - juillet 2014, p. 11).*

Des difficultés d'acquisition foncière ont amené le conseil départemental à revoir l'implantation. Dans un souci d'améliorer la sécurisation, il est prévu des travaux de signalisation (panneaux et peinture au sol) et, côté entrée de ville, l'accès au giratoire sera matérialisé par un séparateur de voies, accompagnant les véhicules et les ralentissant naturellement. La cohabitation piétons-cyclistes-véhicules sera sécurisée par un passage surélevé permettant la traversée en toute sécurité.



Réunion de chantier pour les travaux du giratoire et l'urbanisation de la RD 627, avec : Béatrice Mailhol, maire adjoint en charge des Travaux, Jean-Pierre Boix, maire adjoint en charge de la voirie ; Michel Portet, conseiller municipal ; Éva Almudever, DGS ; Thierry Ducos, responsable DVI de Cazères ; Eric Frayssines, maître d'œuvre pour les travaux d'urbanisation de la RD et Olivier Juan, chef du chantier de l'entreprise E.J.L.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre d'une étude globale de la rénovation de l'éclairage public de la

commune réalisée par le SDEHG, la première tranche des travaux débutera par le boulevard Pierre-Alard. Cela représente un investissement de 101 750 € dont 40 855 € à la charge de la commune. À l'issue des travaux d'éclairage, l'espace situé entre la voie

(D627) et les trottoirs sera réaménagé. Il convient de signaler que les lampadaires existants encore fonctionnels seront réutilisés sur divers points de la commune, soit pour remplacer des appareils défectueux soit pour éclairer des lieux qui ne le sont pas actuellement.

# ACCESSIBILITÉ : DÉPÔT DES AD'AP AVANT LE 27 SEPTEMBRE

*Les propriétaires d'établissements recevant du public ont l'obligation de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.*

2015 était la date prévue pour rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les Établissements recevant du public (ERP) : commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, établissements scolaires, mairie...

L'agenda d'accessibilité programmée permet à tous les gestionnaires et propriétaires de ces ERP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de leur établissement après le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il correspond à un engagement du pro-

propriétaire pour réaliser des travaux dans un délai déterminé (trois ans dans les cas les plus classiques), les financer et respecter les règles d'accessibilité. Cet agenda d'accessibilité, l'Ad'Ap, doit être déposé avant le 27 septembre 2015 en mairie (et dans certains cas particuliers auprès du préfet).

Une réunion publique d'information est organisée le 20 juillet à 14h30 au siège de la Communauté de communes du Volvestre, à Carbonne.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)

- un outil diagnostic pour les commerçants,
- des renseignements pratiques pour chaque situation, y compris en cas de difficultés financières importantes,
- des fiches pratiques.

# RECORD DE PARTICIPATION

## POUR LA 7<sup>e</sup> ÉDITION DE LA CORRIDA DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

**Dimanche 14 juin a eu lieu la 7<sup>e</sup> édition de la corrida de Montesquieu. Un record de participation cette année avec 190 adultes et 50 enfants qui ont parcouru les rues de notre village avec enthousiasme, encouragés par une foule chaleureuse.**

L'association *Courir en Volvestre* remercie les bénévoles, sans qui cette manifestation ne pourrait être réussie, la mairie qui a offert l'apéritif et les services municipaux pour leur aide efficace. Patrick Lemasle, député-maire, Maryse Vezat, maire de Rieux et vice-présidente du conseil départemental, et Béatrice Mailhol, adjointe à la mairie de Montesquieu, ont remis les prix aux gagnants. Certains coureurs avaient effectué plus de 50 km pour rejoindre le départ. Tous ont donné 1 € sur leur participation pour l'association *Vaincre la mucoviscidose*, partenaire de la course.



| Remise des prix aux gagnants.

### RÉSULTATS DE LA 7<sup>e</sup> CORRIDA

- 🏃 5 KM HOMME : Mathieu Paris, Florian Angulo, Michel Renaud
- 🏃 5 KM FEMME : Martine Fleitas, Anne Sénéchal, Béatrice Rouaix
- 🏃 10 KM HOMME : Abdeelhahed Hadidi, Bruno Aggery, Jacques Ramadour
- 🏃 10 KM FEMME : Nathalie Arnal, Julie Dupuy, Mélodie Massat

**Maintenant rendez-vous pour le Trail Gaulois à l'automne.**

### LE CLUB DE PLONGÉE REFAIT SURFACE

Après quatre années d'immersion (de mise en sommeil) le club de plongée reprend. L'école de plongée est animée par 3 moniteurs diplômés. Elle a pour objectif de faire découvrir les fonds marins (Côte vermeille, Pays basque, Espagne, Corse...) aux jeunes et aux adultes. Pour cela, des cours et des entraînements seront dispensés et adaptés à chacun, en piscine, en fosse de plongée afin de se préparer aux sorties en milieu naturel.

Contact :  
Cédric Armand au 06 76 95 51 90. Mail : [c.plongeedecouverte@gmail.com](mailto:c.plongeedecouverte@gmail.com)  
Nicolas Bœuf au 06 28 90 31 20. Mail : [lesplongeursreunis@gmail.com](mailto:lesplongeursreunis@gmail.com)



### NOUVELLE ASSOCIATION : MONTESQUIEU LOISIR BADMINTON



Il s'agit d'une association ouverte à tous pour la pratique du badminton en loisir dans un esprit d'échange et de convivialité. Les séances proposées se dérouleront en jeu libre simple ou en double.

Renseignements auprès de Franck Stauder  
Tél. : 06 19 99 85 18  
Mail : [badamontesquieu@gmail.com](mailto:badamontesquieu@gmail.com)

## LE VOLVESTRE BASKET CLUB SENIOR FILLES RECRUTE !



Suite au départ de quatre de nos joueuses pour des raisons professionnelles, le club de basket de Montesquieu-Volvestre recrute pour étoffer son équipe féminine qui évoluera l'an prochain en championnat promotion d'excellence départementale.

**Si vous êtes basketteuses, passionnées, motivées, nous vous invitons à les rejoindre.**

**Rendez-vous donc à la salle polyvalente, les mardis et vendredis de 20 h à 22 h.**  
Attention : pas d'entraînement cet été. Reprise le mardi 8 septembre 2015.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 06 71 20 38 32 aux heures de bureau.

## DES NOUVELLES ACTIVITÉS À LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pour la saison 2014-2015, l'association comptait 161 licenciés.

**Deux nouvelles activités sont proposées dès septembre : Le Pilate et l'Acti'march.** Ces cours viendront s'ajouter à la gym entretien, la gym tonic, la gym enfants et la zumba ados.

Renseignements : [agvm31@gmail.com](mailto:agvm31@gmail.com)

## FESTIVAL FILM BRITANNIQUE

ALLER AU CINÉMA EN PLEIN ÉTÉ EN PLEIN AIR ?

ARE YOU CRAZY ? IL Y AURA DES MOUSTIQUES...

- Non, jamais après 21 h.
- J'aurai peur quand il fera nuit...
- Viens avec un copain.  
En tout cas tu ne seras pas tout seul...
- Je ne comprends pas l'anglais...
- Il y aura des sous-titres dans la bonne langue française.
- Il va pleuvoir...
- Il ne pleut jamais en août.  
Sinon il y a toujours la salle des fêtes.
- Et si je n'aime pas le film...
- Pas de risque. Les films sont sélectionnés par des experts britanniques et français.
- Je n'aime pas les chaises orange...
- Bon, alors là, pas d'espoir.
- Si, j'apporte la mienne !

*Brève Rencontre*, le Festival du film britannique, aura lieu du 21 au 23 août 2015 au Ramier à Montesquieu-Volvestre, et en cas de pluie, dans la salle des fêtes. Les séances commencent à 21 h 15. Tous les films sont en VO avec sous-titres.

**Billets et renseignements**  
à l'Office de tourisme (05 61 90 19 55)  
et sur [www.britishfilms-montesquieu.co.uk](http://www.britishfilms-montesquieu.co.uk)

# ÉTAT CIVIL

## DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2014 AU 30 JUIN 2015

### NAISSANCES

- Louis DOVIN TATTEGRAIN,  
30 juillet 2014
- Cleya MALBOUYSSOU,  
3 août 2014
- Wesley SOUROUBILLES,  
4 août 2014
- Stanislas RENAUD,  
19 août 2014
- Maël COLIN,  
31 août 2014
- Charlie MÜNGER FERDINAND,  
27 septembre 2014
- Louna REY,  
27 septembre 2014
- Elliioth PREVOST ROQUES,  
14 octobre 2014
- Léonie SAINT-POULOF GLACET,  
16 octobre 2014
- Mathis DARIO EMAL,  
17 octobre 2014
- Inès SEGURA,  
28 octobre 2014
- Rose LEDRANS,  
13 novembre 2014
- Théo GALEY,  
24 novembre 2014
- Célia DAUVILLAIRE SEVERAN,  
29 décembre 2014
- Gabin LAMIRÉ,  
16 janvier 2015
- Andres YANEZ LEPETIT,  
30 janvier 2015
- Ambre COTCHÉ,  
2 février 2015
- Nathanaëlle NOËL-AUGUSTIN LOGIN,  
27 février 2015
- Naya LOURADOUR,  
7 avril 2015
- Rickyraj MILLET,  
8 avril 2015
- Einarr VAN STAEYEN,  
9 avril 2015
- Juliette VIGNAUX,  
21 avril 2015
- Naël HAQUART,  
27 avril 2015
- Flora BREVI,  
16 mai 2015
- Shelley SOURROUBILLES,  
5 juin 2015

### MARIAGES

- Natacha PASTERNAK  
et Henri POIRIER,  
16 août 2014
- Annie SELY  
et Anthony NGUYEN,  
13 septembre 2014
- Julie DOLOU et  
David BELKA,  
23 mai 2015
- Sandra MENARD et  
Vincent LE CLERC de BUSSY,  
13 juin 2015
- Valérie DELPECH et  
Alain SOUILLÉ,  
20 juin 2015

### DÉCÈS

- Lucienne LANÇON née BLOIS,  
31 juillet 2014
- Georgette LAC née MILHORAT,  
1<sup>er</sup> août 2014
- Élise LOUGARRE née BONZOM,  
19 août 2014
- Irène CAMBOULIVES née PATTINI,  
29 août 2014
- Lucienne COMBES née MURATET,  
7 septembre 2014
- Yvonne VERGÉ née SOUCASSE,  
7 septembre 2014
- François BIROS,  
27 septembre 2014
- André RUMEAU,  
28 septembre 2014
- Paule DELMAS née MILHORAT,  
28 octobre 2014
- Gabin LEMAÎTRE,  
31 octobre 2014
- Aurélie SIGOUANT née MAYLIÉ,  
22 novembre 2014
- Francine VIGNEAU née EYCHENNE,  
25 novembre 2014
- André VIGNEAU,  
3 décembre 2014
- Éliane ANGESIO née POUCHÈS,  
26 décembre 2014
- Henriette PRULIERE née MEUNIER,  
30 décembre 2014
- Yves PALACIOS,  
2 janvier 2015
- Michèle DELORME née PUK,  
9 janvier 2015
- Marie Laure BOUNI,  
10 janvier 2015
- Geneviève AUBERT née LECHAT,  
12 janvier 2015
- Jean LE DÉAUT,  
23 janvier 2015
- Guy PETIT,  
23 janvier 2015
- Jeanne CANTIÉ née MARCOUS,  
27 janvier 2015
- Odette LEBORGNE née FORISSIER,  
11 février 2015
- Marcelle COLOM D'ELSUC née DARGATIES,  
15 février 2015
- Claude GASTON,  
3 mars 2015
- Raymonde DESCOUX née ECHE,  
7 mars 2015
- Simone MAZET née PORTEZ,  
8 mars 2015
- Roger GALY,  
10 mars 2015
- Magali SAINT-GERMES,  
25 mars 2015
- Léo VIDOU,  
21 avril 2015
- Antonio PIZZABALLA,  
30 avril 2015
- Roger DUBOIS,  
24 mai 2015
- Odette BARDOU née LABRUYÈRE,  
26 mai 2015
- Fernand BAGGI, O,  
10 juin 2015
- Stefano CASAS,  
12 juin 2015
- Jeanne CARCY née TOUZET,  
18 juin 2015

# AGENDA

# L'ÉTÉ À

## JUILLET

### Tout au long du mois

#### Exposition de peintures

« Il était une fois mon village...  
Caudiès-de-Fenouillèdes ».  
Tableaux figuratifs (huiles sur toile) de  
Mireille Boix.



> Galerie municipale de l'Office de  
tourisme.

### Dimanche 5 juillet à 17 h 45

#### Duo de guitare Di Mosol et Neuhauser

> Église Saint-Victor. Entrée 5 €.

### Vendredi 10 juillet à 20 h

#### Côte à l'Os et soirée Disco

> Castéra (navette gratuite pour se  
rendre sur site).

Inscriptions Office de tourisme.  
Organisateur: Comité des fêtes.

### Dimanche 12 juillet à 14 h

#### Challenge des Quilles montesquiennes

> Salle des fêtes.

### Lundi 13 juillet à partir de 19 h

#### Bal populaire

> Île du Ramier  
Soirée animée par S3 Music.  
Entrée gratuite.

### Du 17 au 19 juillet

#### FIESTA ARGAIN

##### • Vendredi 17 juillet

Soirée Tapas animée par les Amis Réunis  
suivie d'un bal disco avec JML Events.

##### • Samedi 18 juillet

15 h : Concours de pétanque  
(doublettes).

20 h 30 : Cassoulet.

Réservations : 05 61 98 14 39

ou 06 85 51 57 54.

22 h 30 : Bal disco avec Hors Service.

##### • Dimanche 19 juillet

11 h : Bénédiction et dépôt de gerbes.

12 h : Apéritif concert.

### Dimanche 19 juillet

#### Festival Musiques entre Pierres.

18 h : Concert de guitare classique  
espagnole: Maurice Clément Faivre.

> Salle des fêtes. Entrée 15 €

Tarif réduit 10 €. Gratuit pour les moins  
de 12 ans.



Marius, 31 Notes d'été..

### Jeudi 23 juillet à 21 h

#### Festival « 31 notes d'été »

Le conseil départemental présente sous la  
halle un concert de chansons groove avec  
Marius. Chanteur et guitariste, Marius  
vogues entre chanson, slam et pop !

Tout en humour et en poésie, il nous dévoile  
son regard empli d'espoir sur le monde... .

Un moment de groove porté par une voix  
au timbre sensible et énergique !

#### Rendez-vous découvertes :

Inscription obligatoire à l'Office de  
tourisme au 05 61 90 19 55.

> Château de Palays, 14 h et 15 h 15.



Château de Palays.

Visite commentée de la cour et des  
extérieurs.

> Technique de céramique par Sandrine  
Suères à 15 h 30

> Visite accompagnée du circuit historié,  
17 h 30. Départ Office de tourisme  
(chaussures de marche conseillées).



Maurice Clément Faivre  
(19 juillet).

# MONTESQUIEU-VOLVESTRE

## AOÛT

### Exposition :

**Christine Viallet, poterie d'art ;  
Émile Bacquié, figurines en argile**  
> Galerie municipale de l'Office de  
tourisme. Vernissage 8 août à 11 h.

### Jeudi 13 août à 20 h

#### Repas

#### Moules-frites

Organisateur :  
Comité des fêtes.

> Île du Ramier



### Vendredi 21,

### samedi 22,

### dimanche 23 août

**17<sup>e</sup> Festival du film britannique**



Organisateur :  
association Brève Rencontre.  
> Île du Ramier

### Du 27 août au 13 septembre

**Tournoi de Tennis à Montesquieu-  
Volvestre**

### Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29, dimanche 30, lundi 31 août

### FÊTE DE LA SAINT-VICTOR À MONTESQUIEU-VOLVESTRE

#### • Jeudi 27

20 h 30 : Concours de belote à la salle  
des fêtes.

22 h : Bal.

#### • Vendredi 28

15 h : Challenge Hall Black rugby à  
toucher sous la halle.

21 h : Retraite aux flambeaux (départ  
sous la halle).

21 h 45 : Chorale du collège sur  
l'Esplanade nord.

22 h : Bal avec l'orchestre Columbia.

#### • Samedi 29

8 h 30 : Concours de pêche au Ramier.

9 h et toute la journée : 3<sup>e</sup> Regroupement  
4L et balade.

18 h : Apéro concert.

20 h 30 : Grand cassoulet servi sous la  
halle (réservation Office de tourisme,  
05 61 90 19 55).

22 h : Bal avec l'orchestre Cocktail de  
nuit.

#### • Dimanche 30

9 h et toute la journée :

3<sup>e</sup> Regroupement 4L et balade.

11 h : Messe avec la participation de  
l'Harmonie Sainte-Cécile.

12 h : Apéro champagne ASM au petit  
jardin du Ramier.

12 h : Dépôt de gerbe au monument  
aux morts.

12 h 30 : Vin d'Honneur offert par la  
municipalité.

15 h : Jeux inter-associations au  
Couloumé.

20 h : Pasta Party, place Brindejonc-  
des-Moulinais.

Organisateur : ASM Rugby.

21 h 45 : Feu d'artifice, île du Ramier.

22 h 30 : Bal avec l'orchestre Élixir.

#### • Lundi 31

14 h : Challenge Lamarque, concours  
de pétanque.

15 h 30 : Jeux pour enfants.

21 h : Bal musette.



## SEPTEMBRE

### Exposition de maquettes historiques sur Napoléon 1<sup>er</sup>, Première Guerre et Seconde Guerre

« Dioramas historiques » de Valentin  
Fuentes.

> Galerie municipale à l'Office de tourisme.

### Samedi 5 septembre

#### Forum des Associations

Matin

> Sous la halle.

### Samedi 19 et

### dimanche 20 septembre

#### Journées du Patrimoine

Visite guidée : Patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle  
le samedi 19

> Départ à 15 h de l'Office de tourisme.

Visite du moulin de Barrau le samedi 19  
et le dimanche 20.

Renseignements : Office de tourisme,  
05 61 90 19 55.

### Dimanche 20 septembre

#### Loto des Aînés

> Salle des fêtes à 14 h 30.

### Dimanche 20 septembre

#### Vide-greniers

> Centre-ville.

Organisé par l'Association des  
commerçants.



# ZOOM SUR LA VILLE

La mairie vous invite à participer à la première édition de Zoom sur la ville, une exposition de photos collective, participative et conviviale.

EXPOSITION DU SAMEDI 24 OCTOBRE AU SAMEDI 30 NOVEMBRE 2015  
LE THÈME CHOISI POUR 2015 SERA : **MONTESQUIEU ET SON PATRIMOINE**



**PARTICIPER À L'EXPO  
ZOOM SUR  
LA VILLE  
C'EST  
SIMPLE!**

*Tout le monde peut participer, quels que soient son âge et ses qualités de photographe, il suffit d'avoir envie de faire partager sa photo préférée représentant Montesquieu : une vue générale de la bastide, une rue, un pont, un jardin, un détail de l'architecture...*

**SOYEZ NOMBREUX  
À PARTICIPER À CETTE ANIMATION!**

Chaque participant dépose à l'Office du tourisme entre le 21 et le 30 septembre une photo (et une seule) au format 20 x 24 cm ou envoie par courriel à l'adresse [ot.montesquieu@wanadoo.fr](mailto:ot.montesquieu@wanadoo.fr) sa photo sous format JPEG. La photo devra avoir moins de 5 ans. Toutes les photos seront plastifiées et exposées le samedi 24 octobre sous la halle. Elles seront ensuite accrochées à la mairie et à l'Office de tourisme pendant un mois.

Vous trouverez les détails des modalités sur le site de la mairie dans les prochaines semaines.  
[www.mairie-montesquieu-volvestre.fr](http://www.mairie-montesquieu-volvestre.fr)